



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

terrorisme

Question écrite n° 14967

Texte de la question

M. Jean Tiberi demande à M. le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées quelles mesures le Gouvernement compte prendre afin de combattre une reprise éventuelle d'une épidémie de variole provoquée par des moyens malveillants et notamment si l'état des stocks de doses vaccinales lui paraît suffisant.

Texte de la réponse

Un plan national de réponse à une menace de variole a été réalisé et rendu public pour partie en mars 2003. Il est d'ailleurs consultable sur le site Internet du ministère de la santé, de la famille et des personnes handicapées (<http://www.sante.gouv.fr>). Ce plan expose la stratégie française de réponse à une menace de variole qui s'appuie sur des actions de vaccination graduées. Parmi celles-ci, la première est en cours de réalisation avec la vaccination antivariolique de l'équipe pluridisciplinaire nationale qui aurait à prendre en charge les premiers cas éventuels, les autres mesures dépendant du degré de menace ou de sa réalisation, ne sont pas pour l'instant mises en place. De plus, un plan d'organisation de vaccination de masse en réponse à une attaque bioterroriste contre la variole a été défini et décrit dans le plan national afin de permettre la vaccination de l'ensemble de la population française en un temps défini. Par ailleurs, le stock de vaccins antivarioliques de première génération disponibles complété par des vaccins en cours de livraison par Aventis Pasteur est suffisant pour assurer une couverture vaccinale totale en France grâce à une technique utilisant des aiguilles bifurquées qui permet de diminuer la quantité de vaccin nécessaire pour chaque personne.

Données clés

Auteur : [M. Jean Tiberi](#)

Circonscription : Paris (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 14967

Rubrique : Ordre public

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 mars 2003, page 2178

Réponse publiée le : 26 mai 2003, page 4130